



**VILLE DE DESBIENS  
AVIS PUBLIC**

**Adoption du règlement numéro 420-26**

Avis public est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Desbiens procédera à l'adoption du règlement numéro 420-26 établissant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, lors d'une séance du conseil qui se tiendra le 13 avril 2026, à 19 h 30, à l'hôtel de ville.

Ce règlement a pour objet d'établir les principales valeurs de la Ville en matière d'éthique ainsi que les règles de conduite applicables aux élus municipaux, conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au bureau de la Ville de Desbiens, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Desbiens, ce 7 avril 2026.

---

**Mathieu Simard**  
Directeur général et greffier-trésorier  
Ville de Desbiens